

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 octobre 2020 à 18h30 sous la présidence de Michel CUYAUBE, Maire.

Etaient présents : Mmes BAILLEZ Tiffanie, Claudy COUCI, Annie FOURTICQ, Jeanne HOURNE, Linda SCHAFFHAUSER et MM. Hervé CAMINADE, Guillaume CANTON, Joseph CANTON-TRESAUGUE, Guillaume CLOUTE, Michel CUYAUBE, Arnaud JEZEQUEL, et Daniel TOUYA. Mme BIARDEAU Delphine

Etaient excusés : BUZERET Christelle, Patrick CUYALA-PROVENCE

- Site internet de la commune

Arnaud JEZEQUEL et Delphine BIARDEAU travaillent sur l'élaboration du site internet de la commune. Une première présentation est faite au conseil municipal par vidéoprojection.

Ce site de la commune de Sévignacq se compose de plusieurs onglets dont la présentation de la commune, les services municipaux, les équipements, le patrimoine, la vie associative, les commerces, l'école, etc...

Il y aura aussi des liens vers les sites administratifs mais aussi vers ceux des associations et commerçants sévignacqais. Une newsletter permettra à ceux qui le souhaitent d'être informés des nouveautés tous les trimestres ou tous les mois (à définir).

Il faut que le site soit le plus complet possible tout en restant simple d'utilisation et lisible pour tous.

Un point interrompt l'ensemble du conseil municipal : la gestion des salles municipales. En effet, dans l'onglet « vie pratique », on retrouve le planning et les tarifs pour la location des salles. Il faudra trouver une solution pour suivre et afficher sur le site tous les nouveaux événements de manière régulière.

- ACCA (CHASSE)

Guillaume CLOUTÉ explique qu'une battue au sanglier a été organisée samedi dernier sur la partie sud de la commune, et que suite à une dénonciation, la gendarmerie est intervenue et a contrôlé tous les chasseurs.

Samedi prochain, une battue au chevreuil est organisée sur la zone des Barthes.

- Crise sanitaire Covid-19

Aujourd'hui, nous avons reçu la carte Covid pour le département et notamment notre commune, avec son bassin de vie (Carrère, Escoubes, ...). Nous constatons que nous faisons partie des communes les plus touchées du département. Monsieur le Maire précise que ceci est dû à une vie associative et sportive importante. De plus, les zones rurales sont beaucoup touchées. A la rentrée des vacances de Toussaint, les collégiens et lycéens pourraient aussi être confinés.

Cette crise sanitaire révèle des tensions de voisinage, familiales, etc. En effet, Monsieur le Maire a eu beaucoup de rendez-vous avec les administrés en litiges par rapport notamment aux problèmes de voisinages. Les maires sont très sollicités pour ce genre de problèmes et ils orientent souvent les personnes vers des conciliateurs. Mais cette crise sanitaire a fait augmenter ce type de problèmes.

Demain soir, le Président de la République nous annoncera sûrement un autre confinement.

- Valor Béarn (Centre de tri des déchets ménagers)

En 2014, le Syndicat mixte pour le traitement des déchets ménagers et assimilés du bassin Est (SMTD) a conclu un bail avec la commune de Sévignacq qui incluait une convention indemnitaire de 50300€/an pour une durée de 6 ans. Le SMTD-VALOR BEARN a reconduit le bail avec la Commune pour une durée de 6 ans, avec un montant annuel de 55000€. C'est une bonne nouvelle pour la commune. Cette contribution a pour but de compenser les nuisances du site pour la commune.

- Syndicat des Eaux

D'ici 2022, les marchés pour la gestion de l'eau potable vont être renouvelés. Cette gestion pourra être déléguée à un gros gestionnaire comme Véolia, par exemple, ou être administrée en régie. La responsabilité des élus de ce syndicat, notamment pour Guillaume CANTON et Michel CUYAUBÉ (représentant la commune) sera d'opter pour le meilleur rapport « qualité-prix » pour les usagers.

- Bâtiment communaux

Le local situé place de la Poste, qui était anciennement occupé par la société SORELIS, est libre depuis un an. Des travaux de peinture ont été réalisés par le service technique. Daniel TOUYA l'a présenté aux infirmières afin qu'elles puissent y établir leur cabinet. Celui-ci leur convient, mais elles ne pourront le prendre qu'en début 2021 à cause des démarches administratives pour le changement d'adresse.

- Affaire scolaires.

Monsieur TOUYA annonce qu'Anne-Marie PASQUET-BERDOT, après une longue carrière d'agent technique à la cantine de l'école, puisqu'elle est entrée dans la collectivité en 1991, sera à la retraite à compter du 1er novembre 2020. Elle a organisé un pot de départ avec les instituteurs, les agents et les élus de la Mairie et du SIVOS. Une réception sera organisée par les deux collectivités à la mairie, dès que la crise sanitaire sera passée, afin de remercier Mme PASQUET-BERDOT qui a toujours été un agent très investi par son travail, avec un esprit d'équipe exemplaire, et très appréciée de tous.

Le nouveau cuisinier est arrivé avant les vacances de Toussaint pour observer le déroulement du service de midi. Il prendra ses fonctions le 1er novembre 2020.

Ce dernier attend un heureux événement prochainement et sera remplacé par Aude JEZEQUEL pendant ses 15 jours de congés paternités.

Les délégués des parents élèves ont été désignés mais nous n'avons pas encore la liste.

La mairie a reçu un nouveau courrier « de parents d'élèves en colère » qui réclament une Atsem supplémentaire et la réouverture de la garderie aux appartements. Ce courrier étant anonyme, il est compliqué d'apporter une réponse ou d'organiser un rendez-vous pour échanger avec eux.

- Voirie

Monsieur Guillaume CLOUTÉ a fait le tour des chemins communaux, et il constate qu'il y a beaucoup de travail à réaliser au niveau de l'égoutage le long de ces voies. Ces travaux ne pourront donc être réalisés que sur plusieurs années. Nous allons, dans un premier temps, procéder à des demandes de devis.

D'autre part, des propriétaires, souvent agriculteurs ont fait la demande d'acquisition de chemin ruraux. En effet, Philippe Marquis souhaiterait racheter un chemin communal situé

derrière chez Hervé SABATIER, au quartier Loubée. De même, Monsieur Paul DUFFOUR souhaiterait acquérir une chemin à Loubée, étant le seul usager de ce chemin au lieu-dit « Bayard ». Dans le cadre de cession de chemins communaux, il y a une procédure particulière d'acquisition à suivre avec une enquête publique pour ces deux dossiers.

- Sports

Monsieur Arnaud JEZEQUEL explique que lors de la dernière Commission «sport » de la CCLB64 (Communauté des Communes des Luys en Béarn), les dossiers pour la demande de fonds de concours 2020 ont été présentés. Une demande de fonds de concours a été faite pour le panneau d'affichage de rugby de SEVIGNACQ. Cette aide correspond à 35% du projet HT.

- Concession cimetièrè

Madame Claudy COUCI, explique que l'association des anciens pupilles de l'Etat (ADEPAPÉ) souhaiterait acquérir une concession de 6 ou 8 places, au cimetière de SEVIGNACQ. Le conseil municipal propose à l'association une concession de 6 places. La présidente de l'association pourra prendre contact avec le secrétariat pour finaliser la démarche.

Monsieur TOUYA souligne que toutes les cases du columbarium sont occupées. Il conviendra de réaliser trois cases supplémentaires sur l'exercice 2021.

LA PROCHAINE REUNION SE DEROULERA LE 24 NOVEMBRE SI POSSIBLE A 18H30 .